

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Deputy Minister

Sous-ministre

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Telephone (416) 325-2600
Facsimile (416) 327-9063

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone (416) 325-2600
Télécopieur (416) 327-9063



NOTE DE SERVICE :

DESTINATAIRES : Directions de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières
et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires
Directions des écoles élémentaires
Directions des écoles secondaires
Directions des écoles provinciales et des écoles
d'application

EXPÉDITEUR : Kevin Costante
Sous-ministre

DATE : Le 16 mai 2011

OBJET : Révision de la note Politique/Programmes n° 120 –
*Signalement des incidents violents au ministère de
l'Éducation*

Vous trouverez ci-joint les trois documents suivants :

- la note Politique/Programmes (NPP) n° 120;
- l'outil de signalement des incidents violents 2011-2012 à l'usage des conseils scolaires;
- une liste de questions et réponses.

Voici des précisions concernant les modifications apportées à la NPP n° 120 :

- une nouvelle définition de ce qui constitue un incident violent, afin qu'elle s'aligne sur le *Modèle provincial de protocole local entre la police et le conseil scolaire* (2011) publié récemment;
- l'exigence imposée aux conseils scolaires de produire au moyen du Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn) un rapport annuel sur le nombre total d'incidents violents qui ont eu lieu;
- l'exigence imposée aux conseils de recueillir et d'analyser les données sur la nature de ces incidents violents afin d'appuyer l'élaboration de politiques et d'orienter les programmes d'amélioration des écoles et des conseils.

.../2

Étant donné que le signalement des incidents violents ne pourra pas se faire par l'entremise du SISON pour l'année scolaire 2011-2012, le Ministère utilisera une autre méthode pour recueillir ces données. L'outil de signalement en pièce jointe a donc été élaboré à l'intention des conseils scolaires; il comprend des instructions pour signaler les incidents au Ministère.

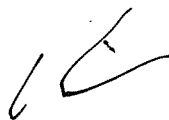
De plus, nous joignons à ce courrier une liste de questions et réponses sur les nouvelles exigences prévues dans la NPP n° 120. Vous y trouverez diverses situations qui aident à clarifier les cas où la direction de l'école doit signaler un incident violent.

Les conseils scolaires sont tenus d'informer les directions d'école de ces nouvelles exigences et de transmettre les données scolaires au Ministère à l'aide de l'outil de signalement. À compter de l'année scolaire 2012-2013, le signalement des incidents violents se fera au moyen du SISON.

Le Ministère tient à remercier les conseils scolaires pour leur travail dans le cadre des efforts communs que nous déployons pour améliorer la sécurité de nos écoles.

Si vous avez des questions concernant les documents en pièce jointe, veuillez communiquer avec le bureau du Ministère de votre région. Vous trouverez ci-après une liste des coordonnées des chefs des bureaux régionaux.

Le sous-ministre,



Kevin Costante

Pièces jointes

c.c. Chefs des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation
Bibliothèque de recherche Brian Fleming

Chefs des bureaux régionaux

Bureau régional de Barrie

Chef : Joan Fullerton

Tél. : 705 725-7631

Bureau régional de London

Chef : Gerry Treble (par intérim)

Tél. : 519 667-2044

Bureau régional d'Ottawa

Chef : Denis Chartrand

Tél. : 613 225-9210, poste 123

Bureau régional de North Bay/Sudbury

Chef : Stephen Simard (par intérim)

Tél. : 705 497-6891

Bureau régional de Thunder Bay

Chef : Carol-Lynne Oldale (par intérim)

Tél. : 807 474-2990

Bureau régional de Toronto

Chef : Michael O'Keefe (par intérim)

Tél. : 416 325-6870